

1^{er} tournoi national de tennis de table

Club Pongiste Fourasin

Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai 2022

Article 1 : date et lieu

Le Club Pongiste Fourasin organise le samedi 30 avril et le dimanche 1^{er} mai 2022 un tournoi national de catégorie B (homologation ?????), au complexe sportif Roger Rondeaux, rue du Trop Tôt Venu à Fouras (17450).

Organisé sur 24 tables, ce tournoi comportera 18 tableaux.

Les matchs seront disputés avec des balles plastiques Tibhar *** 40+SL fournies par le club.

Ce tournoi est doté de récompenses pour un montant total de 4000€.

Des informations sur ce tournoi peuvent être obtenues au 06 78 92 13 86 ou 06 08 98 98 19.

Article 2 : participants

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés de la FFTT pouvant présenter une licence avec la mention « certificat médical présenté » (version papier ou numérique) ou un certificat médical séparé de moins d'un an.

Article 3 : juge arbitrage

Le juge-arbitre du tournoi sera Alain Masson (JA3), assisté de Jean-François Égretaud (JA3) et Stéphane Tanguy-Veyssière (JA1). Il sera seul habilité à trancher les litiges non prévus par le présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Les tirages au sort seront effectués sur place avant le début de chaque tableau.

Article 4 : inscriptions

Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau E.

Les classements pris en compte sont les classements officiels de la 2^{ème} phase.

Les inscriptions se font en ligne sur le site du club : www.cp-fouras.fr

La limitation du nombre d'engagés par tableau est de 72.

Les joueurs peuvent s'inscrire au maximum :

- le samedi, à deux tableaux de simple et un double (plus le tableau E pour les féminines),
- le dimanche, à deux tableaux.

Un non-classé ne peut pas s'inscrire à la fois aux tableaux N et O.

Le prix de l'inscription est :


- tableaux de simple : 8 euros (par chèque ou virement) ou 10 euros sur place.
- tableaux de double (par joueur) : 4 euros (par chèque ou virement) ou 5 euros sur place.

Le quatrième tableau de simple est à 4€ (par chèque ou virement) ou 5 euros sur place

Les inscriptions débutent le 1^{er} avril. La clôture des inscriptions se fait la veille des tableaux à 21h. Des inscriptions peuvent également être effectuées, sur place, le samedi, pour les doubles (avant 18h) et pour les tableaux du dimanche.

Le paiement des inscriptions se fait par virement (cf le RIB ci-dessous)

ou par chèque à l'ordre du CP Fouras envoyé **avant le 25 avril** à : Jean-Paul Martin, 9 rue des cormorans, 17450 FOURAS

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
15519	39078	00020272401	44	EUR	CM FOURAS	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1551	9390	7800	0202	7240	144
					CMCIFR2A	
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CM FOURAS				CLUB PONGISTE FOURASIN		
32 RUE DE LA HALLE				SALLE OMNISPORTS		
17450 FOURAS				RUE DU TROP TOT VENU		
☎ 05 46 84 65 32				17450 FOURAS		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Article 5 : horaires des tableaux et montants des récompenses

Tab.	Horaire	Participants	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^e /4 ^e	5 ^e à 8 ^e
A	Sam 9h00	NC à 699	30€	15€	10€	lots
B	Sam 10h00	NC à 1399	60€	30€	15€	10€
C	Sam 11h00	NC à 999	40€	20€	10€	lots
D	Sam 13h00	NC à 1699	80€	40€	20€	10€
E	Sam 14h30	Féminines	150€	75€	40€	20€
F	Sam 15h30	Non numérotés	200€	100€	50€	25€
G	Sam 16h30	Vétérans	60€	30€	15€	10€
H	Sam 16h30	Benjamins Poussins	Lots	Lots	Lots	Lots
I	Sam 19h00	Doubles < 2200	60€	30€	15€	
J	Sam 19h30	Doubles < 3600	80€	40€	20€	
K	Dim 9h00	NC à 1899	100€	50€	25€	15€
L	Dim 10h00	NC à 799	30€	15€	10€	lots
M	Dim 11h00	NC à 1199	50€	25€	15€	10€
N	Dim 12h30	Toutes catégories	400€	200€	100€	50€
O	Dim 12h30	Non classés (500)	20€	10€	Lots	Lots
P	Dim 14h00	NC à 899	40€	20€	10€	lots
Q	Dim 15h00	NC à 1499	60€	30€	15€	10€

Les 8 premiers de chaque tableau et les quatre premières paires de double seront tenus de se présenter sur les podiums lors de la cérémonie protocolaire, toute absence valant renoncement aux récompenses.

Si un tableau comporte moins de 17 inscrits, les récompenses seront réduites de moitié et se limiteront aux quatre demi-finalistes.

Article 6 : pointage des joueurs

Les joueurs devront se présenter pour le pointage au plus tard 30 minutes avant le début de leur premier tableau (15 minutes pour le premier tableau de la journée).

Tout joueur non présent à sa table après le troisième appel de son nom sera éliminé du tableau pour lequel il avait été appelé.

Article 7 : Covid 19

En raison de la situation épidémique, les consignes sanitaires imposées par le gouvernement et la FFTT seront appliquées ; en particulier l'accès à la salle avec le pass sanitaire ou vaccinal si celui est en vigueur à la date du tournoi.

Article 8 : déroulement des tableaux

Les tableaux de simples commenceront par des poules de 3 ou 4 joueurs : les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour la suite du tableau qui se déroulera par élimination directe. Les tableaux de doubles se dérouleront par élimination directe.

Il n'y aura pas d'interruption entre 12h et 14h.

Tous les matchs se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées). Les parties seront arbitrées par des joueurs de la même poule ou préalablement éliminés d'un tableau ; un arbitrage au plus sera demandé après élimination d'un tableau et ne pourra être refusé sous peine d'être éliminé du reste du tournoi (sans dédommagement). Les arbitres devront rapporter la plaquette de la table, la fiche de partie, le crayon et la balle. Le vainqueur de la partie devra s'assurer que le résultat porté sur la fiche de partie est correct.

Article 9

Une tenue sportive réglementaire sera exigée. Les shorts et maillots blancs sont interdits. Tout comportement antisportif entraînera l'exclusion immédiate du fautif.

Article 10

Le club pongiste fourasin décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol survenu au cours du tournoi.

Article 11

Une restauration sera ouverte durant la durée du tournoi.

La participation au tournoi implique l'acceptation des articles du règlement.